

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	18 (1889)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3^e Pourquoi les noms suivants sont-ils des noms communs (*homme, femme, père, etc.*) ? 4^e Citez trois noms communs de personnes indiquant la parenté, la profession, etc. 5^e Cherchez les noms qui se trouvent dans le morceau suivant, etc.—Suit un morceau de lecture.

Cette marche est incontestablement la plus logique et la plus sûre. En effet, l'enfant comprend la théorie et la classification des mots, non par des définitions, mais par des exemples; la définition peut bien compléter l'explication mais non y suppléer. Les définitions placées en tête d'une leçon ont encore cet autre inconvénient, que la plupart des maîtres se croient dispensés d'en faire saisir la signification en les faisant apprendre par cœur.

Cependant nous nous permettrons de faire une observation. Pourquoi ne pas adapter ces exercices au livre de lecture ? Pourquoi scinder ainsi deux études qui doivent marcher de front et qui ne font qu'un : l'étude du fond ou l'acquisition des idées et l'étude de la forme c'est-à-dire l'orthographe d'usage et de règle ? Un morceau de lecture aurait pu, avec avantage, servir de thème à la leçon et fournir la matière de plusieurs exercices de grammaire et même de rédaction.

Celui qui étudie l'architecture ne considère pas séparément, dans les divers édifices qu'il analyse, les éléments qui se rattachent à son art en recherchant ici le style, là les matériaux, ailleurs les proportions ou la solidité, mais il examine chaque détail dans ses rapports avec l'ensemble et la destination de l'édifice. Les hommes d'école n'ont-ils pas tort de morceler le cours de langue maternelle en demandant des connaissances utiles au livre de lecture et en cherchant ailleurs des exemples et des exercices d'application pour l'étude de la grammaire et de la rédaction ?

M. Dussaud n'attache-t-il pas une importance exagérée à l'analyse logique ? La langue française renferme tellement d'anomalies, d'exceptions, d'irrégularités que l'analyse de beaucoup de phrases devient impossible.

Les exercices de rédaction que nous trouvons à la page 52 nous paraîtraient excellents, s'ils étaient tirés d'un livre de lecture, que l'enfant a eu occasion de parcourir préalablement. Ce serait là un exercice aussi facile que fécond, si l'auteur avait suivi la marche que nous indiquions plus haut.

Si la place que le *Bulletin* réserve aux comptes rendus n'était pas si restreinte, nous aurions aimé compléter par d'autres observations l'analyse de cet important ouvrage qui inaugure une marche nouvelle dans l'étude de la langue maternelle. Il est temps que l'on sorte enfin de l'ornière suivie jusqu'ici avec aussi peu d'intérêt que de fruit.

R. H.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société valaisanne d'Education. — La prochaine réunion générale de la *Société valaisanne d'Education* aura lieu à Ardon, mardi, 30 avril prochain.

Les trois questions suivantes, déjà traitées dans les conférences de district, seront discutées pour la circonstance.

1^o Influence morale et religieuse que l'instituteur digne de ce nom peut exercer sur les élèves et leurs parents.
Moyens à employer pour atteindre ce but.

Rapporteur : M. Benjamin Roten, instituteur, à Savièse.

2^o D'où vient que les enfants de nos écoles ont tant de peine à s'exprimer correctement et couramment ? Qu'y perdent l'instruction proprement dite et le développement intellectuel ? Par quels moyens l'instituteur peut-il amener les enfants à rendre facilement leurs pensées ?

Rapporteur : M. Joseph Cavé, instituteur, à Orsières.

3^o Les cours de répétition donnent-ils les résultats qu'on s'attendait de leur institution ? Dans le cas contraire, pourquoi ? Et par quels moyens le but pour lequel ils ont été établis sera-t-il mieux atteint ?

Rapporteur : M. Marcellin Cornut, instituteur, à Vouvry.

MM. les rapporteurs de district sont priés d'envoyer immédiatement leurs Mémoires au rapporteur central, directement ou par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique, qui se charge de les expédier à qui de droit.

Examens des recrues. — Voici, d'après l'*Ecole primaire*, le rang et la note de nos 13 districts pour les derniers examens des recrues valaisannes en automne 1888 :

Saint-Maurice 10.45. — Conches 11.20. — Sion 11.35. — Entremont 11.4. — Monthei 11.5. — Martigny 11.8. — Rarogne 12.25. Viège et Sierre 12.7. — Hérens 12.75. — Loèche 12.9. — Brigue et Conthey 12.

Comme base de cette évaluation, nous avons continué à adopter l'ancienne classification, la plus rationnelle à notre humble avis. L'examen portant sur 4 branches, la meilleure note étant 1 et la plus faible 5, il s'en suit que la meilleure note pour l'ensemble est 4, la moyenne 12 et la plus faible 20. On se rappelle, à ce propos, que les districts de Saint-Maurice, Conches, Sion, Entremont, Monthei et Martigny sont les seuls qui, pour la dernière année, aient une note supérieure à la moyenne.

Tous les autres occupent une place inférieure.

Vaud. — Par circulaire du 8 mars, le département vaudois de l'Instruction publique avise les commissions d'école que les conférences des régents se réuniront, dans chaque chef-lieu de district, le 22 avril prochain, à 10 h. du matin. Les questions mises à l'étude sont les suivantes :

1^{re} question : a) Est-il désirable que l'école primaire soit la base et la pépinière des établissements secondaires classiques et spéciaux : collèges classiques, écoles industrielles (collège français), écoles supérieures de jeunes filles ?

b) Les programmes de l'enseignement primaire et ceux de l'enseignement secondaire de nos divers cantons permettent-ils aux parents de laisser leurs enfants à l'école primaire assez long-

temps pour juger des aptitudes de ceux-ci à faire des études secondaires et supérieures, soit classiques soit spéciales ?

c) Si non, quelles modifications devraient être apportées à l'organisation et aux programmes des établissements primaires et secondaires, pour établir entre eux une corrélation rationnelle ?

2^e question : a) Quel but doit avoir en vue l'enseignement du dessin dans les écoles primaires et secondaires de la Suisse romande ?

b) Quel est l'état actuel de cet enseignement dans ces écoles ?

c) Quelles lacunes présente-t-il, et quels seraient les moyens propres à y remédier ?

d) Les maîtres sont-ils suffisamment préparés pour donner cet enseignement ? Si non, quelles mesures conviendrait-il de prendre pour assurer cette préparation ?

Ces deux questions seront traitées aussi par le Congrès pédagogique de la Suisse romande qui se réunira à Lausanne dans le courant du mois de juillet prochain.

Belgique. — Le roi des Belges vient de nommer chevalier de l'Ordre de Léopold le Frère Alexis, appartenant à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Cette distinction est la juste récompense des travaux géographiques dont la valeur est depuis longtemps appréciée tant en Belgique qu'à l'étranger. La Belgique et la France doivent au Frère Alexis leurs premières cartes hypersométriques scolaires. Ces cartes ont valu à leur auteur plus de **vingt** récompenses de premier ordre à diverses expositions universelles.

Il résulte des derniers examens de l'Université que le Collège de l'Université catholique de Dublin (Irlande) a fourni à lui seul **cinq** lauréats, contre six fournis par les **trois** grands collèges protestants de la Reine. Et par rang de mérite les candidats du Collège catholique ont aussi l'avantage. Il est à noter que les collèges catholiques sont uniquement soutenus par la générosité des catholiques, tandis que les collèges protestants sont aux frais de l'Etat.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Les membres du corps enseignant de la ville de Fribourg ont eu, cet hiver, plusieurs conférences sous la présidence de leur nouvel inspecteur, M. le chanoine Morel.

Je ne vous parlerai pas de notre première séance officielle (28 septembre) qui fut spécialement consacrée à l'examen de questions d'organisation intérieure et de modifications à apporter au programme local pour le rendre conforme au plan établi en 1886 par la Commission cantonale des Etudes.